

PRÉSENTATION

Cette notice est destinée à informer les élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, les candidats libres et les candidats de l'université (seconds concours de l'ENS Paris et de l'ENS Lyon, concours EPS de l'ENS de Cachan) sur :

- les concours d'admission en première année dans ces Écoles,
- l'organisation de certains concours en banques d'épreuves,
- les modalités d'inscription aux différents concours d'admission en première année pour la session 2009.

Important

La présente notice, prévue par les arrêtés fixant les conditions d'admission dans les Écoles normales supérieures, complète les textes publiés au *Journal officiel* et au *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale (B.O.E.N.) qui, seuls, restent réglementaires.

Les renseignements spécifiques aux 4 Écoles sont précisés sur les sites Internet respectifs de chacune d'elles :

ENS : École normale supérieure (Paris): <http://www.ens.fr>

ENS Lyon : École normale supérieure de Lyon (sciences) : <http://www.ens-lyon.fr>

ENS de Cachan : École normale supérieure de Cachan : <http://www.ens-cachan.fr>

ENS LSH : École normale supérieure Lettres et sciences humaines : <http://www.ens-lsh.fr>

Des informations d'ordre général et des renseignements utiles aux inscriptions, à l'édition des convocations et à la publication des résultats sont également disponibles sur : <http://www.interens.org>

SOMMAIRE

Présentation	1
Quatre Écoles normales supérieures en France	4
I – GÉNÉRALITÉS	
I-1- Tableaux des concours des différentes ENS :	
I-1-1- Filières scientifiques	6
I-1-2- Filières littéraires, économiques et sociales	7
I-1-3- Autres concours de recrutement dans les ENS	8
I-2- Textes officiels des concours des ENS	9
I-3- Dispositions communes aux concours d'admission en première année	10
II- CONCOURS DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES ORGANISÉS EN BANQUES D'ÉPREUVES	
II-1- Généralités	12
II-2- Tableaux des épreuves des banques sciences interENS	
Filière MP – Concours MPI, M, MP, Concours Informatique	15
Filière PC – Concours PC	16
Filière BCPST – Concours BCPST	17
II-3- Les concours d'admission de chaque École	
II-3-1- L'ENS (Paris) – Accès en première année – Section des Sciences	18
Premier concours – Banques interENS	
Second concours	
II-3-2- L'ENS Lyon – Accès en première année	19
Premier concours – Banques interENS	
Second concours	
II-3-3- L'ENS de Cachan – Accès en première année – Concours scientifiques	20
Banques interENS	
Concours Groupe PSI	20
Concours Groupe PT	21
Concours Groupe TSI	22
Concours Post DUT-BTS	22
III- CONCOURS DES FILIÈRES LITTÉRAIRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	
III-1- Dates et organisation de la Banque d'épreuves littéraires	23
et de la banque langues – épreuves écrites	
ENS (Paris) - Groupe lettres A/L, épreuves orales	24
ENS LSH – Premier concours – Spécialités, épreuves orales	25
ENS de Cachan – Concours LE anglais, épreuves orales	26
III-2- Dates et organisation de la banque sciences sociales	27
Épreuves orales – ENS (Paris)	28
ENS LSH – ENS de Cachan	29
III-3- Les concours d'admission spécifiques à une école	
III-3-1- L'ENS de Cachan : Concours économiques,	30, 31
Concours Design, Concours EPS	32
IV- INSCRIPTION ET INTÉGRATION DANS LES ÉCOLES	
IV-1- Modalités d'inscription par Internet	33
IV-2- Procédure d'intégration dans les Écoles	36

Quatre Écoles normales supérieures en France

Les Écoles normales supérieures (ENS), sont de grands établissements d'Enseignement supérieur de statut original qui dispensent un enseignement de très haute qualité en étroite relation avec la recherche et la culture.

LEUR VOCATION

Les ENS offrent un excellent cadre d'étude dans la ou les disciplines choisies par chaque élève. Elles favorisent un contact précoce avec les laboratoires et bibliothèques de recherche, lieux de création du savoir et de l'invention. Elles accompagnent ainsi la formation de spécialistes de haut niveau dans toutes les disciplines et favorisent la vocation de créateurs. La solidité des connaissances et la richesse des expériences acquises garantissent l'efficacité de la formation dans les ENS, au meilleur rang international.

La culture générale large dispensée dans les ENS prédispose à la mobilité intellectuelle, à la maîtrise de l'argumentation et constitue une bonne préparation pour une pratique de l'action.

Les ENS forment, en partenariat étroit avec les universités, des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des enseignants. Elles conduisent également à des positions de cadres de haut niveau dans les grands corps techniques et administratifs de l'État ainsi que dans les entreprises.

LEURS SPÉCIFICITÉS

Les élèves sont admis par voie de concours sélectifs. Le flux principal des admissions concerne les candidats issus des classes préparatoires (Bac + 2) ; d'autres concours comme le « second concours » (ENS et ENS Lyon) ou « concours d'admission en 3ème année » (ENS de Cachan) portent sur des effectifs plus limités. Le recrutement est mixte dans toutes les filières.

Chaque année les quatre ENS recrutent environ 800 élèves :

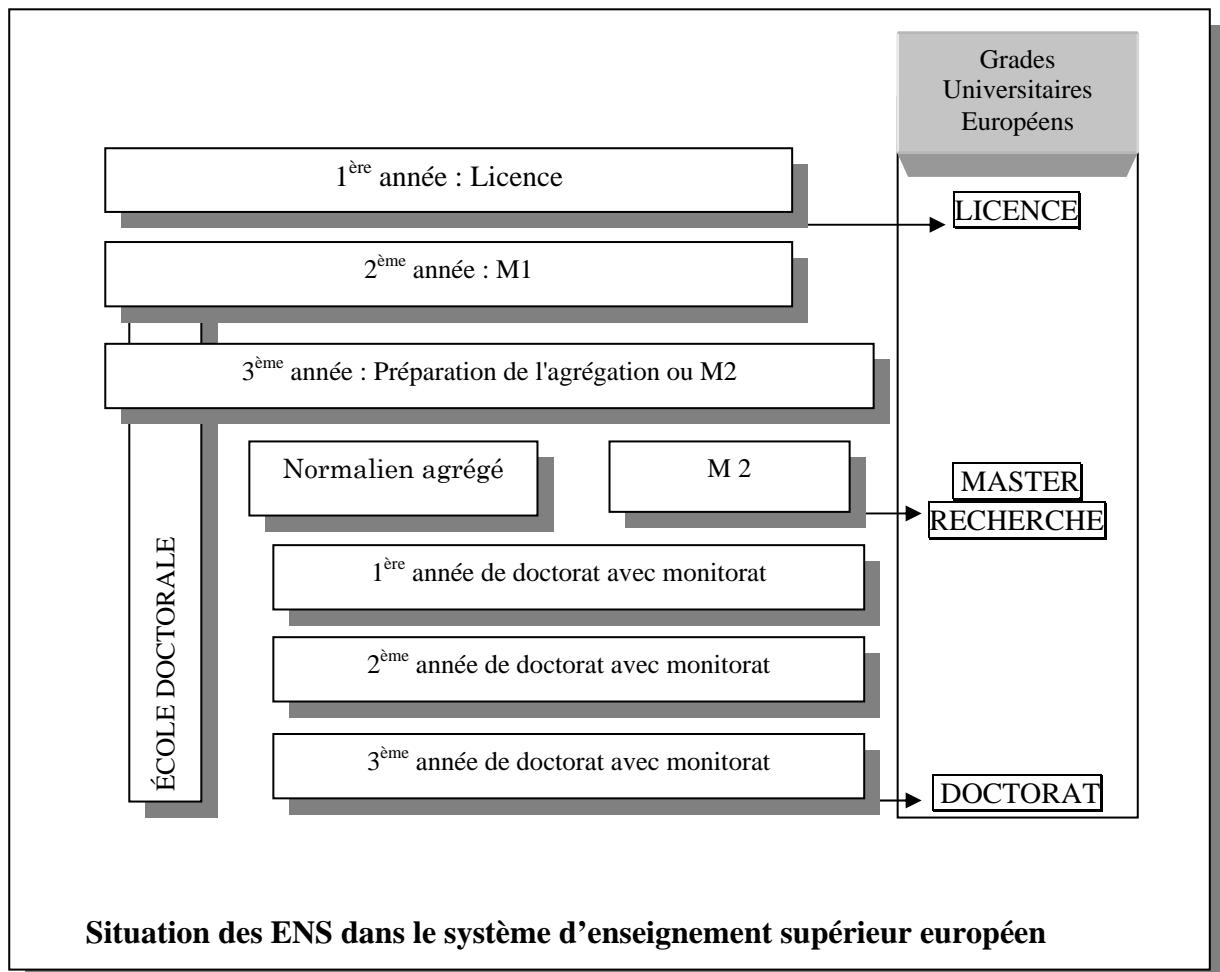
- Les élèves français comme les candidats ressortissants de l'Union européenne admis aux concours sont nommés élèves fonctionnaires stagiaires et sont rémunérés **en échange d'un engagement décennal de servir l'État français prenant effet à dater de l'admission à l'École.**
- Les élèves étrangers bénéficient généralement de bourses du ministère des affaires étrangères.

L'enseignement dispensé durant quatre ans prépare, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, aux diplômes universitaires européens : licence, master, doctorat.

Des possibilités sont offertes aux normaliens pour permettre des parcours de formation adaptés à la personnalité et au projet de chaque élève.

Les ENS assurent une préparation à l'agrégation particulièrement appréciée dans les voies scientifiques, littéraires et de sciences humaines ainsi qu'une formation pluridisciplinaire par la recherche, avec une initiation intégrée dans le cadre des masters et une formation doctorale largement ouverte sur l'ensemble des grands centres universitaires français et internationaux (stages à l'étranger en cours d'études, doctorat).

Elles offrent des infrastructures d'accueil, d'enseignement et de recherche de grande qualité.



Les ENS, originales sur de nombreux points parmi les Grandes Écoles, n'établissent pas de classement de sortie ce qui laisse plus de liberté et d'autonomie aux élèves normaliens pour définir leurs parcours et leurs rythmes d'études. Dans tous les cas, pour l'enseignement comme pour la recherche, l'objectif recherché est toujours l'excellence.

Claire DUPAS

Directrice
de l'ENS de Cachan

Olivier FARON

Directeur
de l'ENS LSH

Jacques SAMARUT

Directeur
de l'ENS Lyon

Monique CANTO-SPERBER

Directrice
de l'ENS (Paris)

I - GÉNÉRALITÉS

I-1- TABLEAUX DES CONCOURS DES DIFFÉRENTES ENS

I-1-1 FILIÈRES SCIENTIFIQUES

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES	BANQUES D'ÉPREUVES	ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES	CONCOURS (*)
CPGE SCIENCES			
MP	MP	ENS (Paris)	Groupe MPI ➤ option Math-Physique (MP) ➤ option Math-Physique-Info (MPI)
		ENS (Paris)	Groupe Informatique (I)
		ENS Lyon	Groupe Mathématiques (M) ➤ option Math-Physique (MP) ➤ option Math-Physique-Info (MPI)
		ENS Lyon	Groupe Informatique (I)
		ENS de Cachan	Groupe MP ➤ option Math-Physique (MP) ➤ option Math-Info (MPI)
		ENS de Cachan	Groupe Informatique (I)
PC	PC	ENS (Paris)	Groupe PC ➤ option Physique ➤ option Chimie
		ENS Lyon	Groupe Physique et Chimie (PC)
		ENS de Cachan	Groupe PC ➤ option Physique ➤ option Chimie
BCPST	BCPST	ENS (Paris)	Groupe BCPST ➤ option Biologie ➤ option Géologie
		ENS Lyon	Groupe BCPST ➤ option Biologie ➤ option Sciences de la Terre
		ENS de Cachan	Groupe BCPST
PSI	PSI	ENS de Cachan	Groupe PSI
		E. Polytechnique	Filière PSI
PT	PT	ENS de Cachan	Concours Groupe PT
TSI	TSI	ENS de Cachan	Concours Groupe TSI

(*) ATTENTION : Une seule inscription à un concours étant autorisée par École, l'inscription simultanée à deux concours d'une même banque n'est possible que s'il s'agit d'Écoles différentes et que les dates sont compatibles.

I-1-2 FILIÈRES LITTÉRAIRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES	ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES	CONCOURS
CPGE LITTÉRAIRES		
1^{ère} supérieure (Ulm)	ENS (Paris)	Groupe A/L
	ENS LSH	Série lettres et arts Série langues vivantes Série sciences humaines
1^{ère} supérieure	ENS de Cachan	Concours langue étrangère : anglais
	ENS (Paris)	Groupe B/L
1^{ère} supérieure Lettres et sciences sociales	ENS de Cachan ENSAE INSEE	Groupe sciences sociales Option économie et sciences sociales Administrateur - concours externe
	ENS LSH	Série sciences économiques et sociales
CPGE ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES		
Classes préparatoires Cachan - D1	ENS de Cachan	Concours droit, économie et gestion
Classes préparatoires Cachan - D2	ENS de Cachan	Concours économie et gestion option I
Classes préparatoires économiques et commerciales (dites HEC)	ENS de Cachan	Concours économie et gestion options II, III et IV
CPGE ARTS CACHAN - C	ENS de Cachan	Concours design

I-1-3 AUTRES FILIÈRES DE RECRUTEMENT DANS LES ENS

RECRUTEMENTS EN PREMIÈRE ANNÉE

FILIÈRES	ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES	CONCOURS
SCIENTIFIQUES	ENS (Paris)	Second concours
	ENS Lyon	Second concours
POST DUT-BTS GÉNIE MÉCANIQUE GÉNIE CIVIL GÉNIE ÉLECTRIQUE	ENS de Cachan	Post DUT-BTS <i>banque d'épreuves ENSEA</i>
UFR STAPS	ENS de Cachan	Concours EPS

RECRUTEMENTS EN TROISIÈME ANNÉE

Pré requis : diplôme ou titre valorisé à 240 crédits ECTS

FILIÈRES	ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES	CONCOURS
LITTÉRAIRES	ENS LSH	Admission en troisième année <i>S'adresser par courrier à l'ENS LSH à Lyon</i>
SCIENTIFIQUES	ENS de Cachan	Admission en troisième année <i>11 disciplines différentes</i>
LITTÉRAIRES	ENS de Cachan	Admission en troisième année <i>économie-gestion</i>

I-2- TEXTES OFFICIELS DES CONCOURS DES ENS

ENS (Paris), ENS LSH, ENS LYON, ENS de CACHAN :

Arrêté cadre du 9 septembre 2004 paru au J.O. n° 235 du 8 octobre 2004, fixant les conditions d'admission dans les ENS.

Arrêté modificatif du 28 novembre 2005 paru au J.O. n° 282 du 4 décembre 2005, abrogeant la limite d'âge.

ENS (Paris) :

Arrêté du 9 septembre 2004 paru au J.O. du 8 octobre 2004, fixant les conditions d'admission des élèves ainsi que les programmes spécifiques.

Arrêtés modificatifs des 4 octobre et 13 décembre 2006 parus respectivement aux J.O. des 14 octobre et 23 décembre 2006, des 2 mai et 4 juillet 2007 parus respectivement aux J.O. des 10 mai et 26 juillet 2007 et du 26 mai 2008 paru au J.O. du 10 juin 2008.

Texte consolidé sur le site de l'École : <http://www.ens.fr/concours>

ENS LSH :

Arrêtés du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves ainsi que les programmes, spécifiques aux concours de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud (ENS LSH) (publiés au JORF du 8 octobre 2004), modifié par les arrêtés du 28 novembre 2005 (publiés au JORF du 4 décembre 2005), du 4 juillet 2007 (publié au JORF du 26 juillet 2007) et du 26 mai 2008 (publié au JORF du 11 juin 2008).

ENS LYON :

Arrêté du 9 septembre 2004 (paru au JORF du 8 octobre 2004).

Arrêté modificatif du 10 novembre 2006 paru au J.O. du 23 novembre 2006 (second concours).

Arrêtés modificatifs du 23 mai 2008 parus aux J.O. du 10 juin 2008 et du 17 juin 2008 (groupe I et second concours).

ENS de CACHAN :

Arrêté du 28 novembre 2006 paru au JO n° 20 du 24 janvier 2007.

Arrêté modificatif en cours de parution (4° trimestre 2008)

Pour mémoire : La liste des classes préparatoires est parue au B.O.E.N. : *numéro 28 du 26 juin 2008*

Les programmes des classes préparatoires sont parus dans les numéros hors-série du B.O.E.N. :

- | | |
|---|---|
| ➤ volumes 1-2-3-4 hors série des 20 et 27/07/1995 | ➤ volume 11 hors série n°6 du 28/08/2003 |
| ➤ volumes 5-6-7 hors série du 18/07/1996 | ➤ volumes 12-1 et 12-2 hors série n° 3 du |
| ➤ volume 8 hors série du 9/04/1998 | 29/04/2004 |
| ➤ volume 9 hors série n° 3 du 26/06/2003 | ➤ volumes 13-1 et 13-2 hors série n° 6 du |
| ➤ volumes 10-1 et 10-2 hors série n° 5 du
28/08/2003 | 16/09/2004 |

Les thèmes de TIPE sont parus au B.O.E.N. numéro 30 du 24 juillet 2008

Le programme de français pour l'année universitaire 2008 – 2009 est paru au B.O.E.N. numéro 30 du 24 juillet 2008

Les programmes de tous les concours d'admission aux quatre ENS sont parus au J.O. numéro 235 du 8 octobre 2004 (arrêtés du 9 septembre 2004)

Les programmes des concours d'admission à l'École normale supérieure pour la session 2009 sont parus au B.O.E.S.R du 9 octobre 2008 (arrêté du 22 septembre 2008)

Les programmes des concours d'admission à l'ENS LSH pour la session 2009 sont parus au B.O.E.S.R. n° 38 du 9 octobre 2008 (arrêté du 22 septembre 2008)

Les programmes des concours d'admission à l'ENS de Cachan pour la session 2009 sont parus au J.O. numéro 20 du 24 janvier 2007 (arrêté du 28 novembre 2006)

Le programme spécifique des concours d'admission à l'ENS de Cachan pour les sessions 2009 et 2010 (concours design et concours langue étrangère : anglais) est paru au J.O. du 30 avril 2008 (arrêté du 14 avril 2008)

I-3- DISPOSITIONS COMMUNES AUX CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE DANS LES ENS

Nombre de postes ouverts aux concours

Pour les concours d'admission (groupes, sections ou séries) dans chacune des quatre Écoles normales supérieures, le nombre de postes offerts, leur répartition, les dates des épreuves écrites, les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions obligatoires pour les candidats et l'adresse du ou des sites Internet présentant la ou les procédures d'inscription sont fixés, chaque année, par arrêtés du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Conditions d'âge

L'arrêté du 28 novembre 2005 abroge la limite d'âge.

Conditions de titres

Pouvoir justifier, lors de l'admission à l'École, soit du baccalauréat, soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Les personnes titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (*European Credit Transfer System*) ne peuvent être autorisées à concourir.

Nombre de candidatures

Nul ne peut être autorisé à se présenter plus de trois fois aux épreuves de l'ensemble des concours propres à une École, mais pas plus de deux fois en ce qui concerne l'ENS de Cachan pour tous les concours d'admission en première année.

Les candidats ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen doivent satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 modifiée.

Nul ne peut être candidat à plusieurs concours, groupes, sections ou séries d'admission dans une même École lors d'une même session.

Conditions d'accès à la fonction publique

➤ Candidats français

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n°97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser puis de participer à une journée d'appel de préparation à la défense.

➤ Candidats ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Les candidats ressortissants d'un état membre de l'UE ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen doivent satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées par les articles 5 et 5 bis de la loi du 13 juillet 1983.

En outre, les candidats en instance d'acquisition de la nationalité française devront l'indiquer sur leur dossier de confirmation d'inscription et adresser au service d'inscription concerné ou aux Écoles normales supérieures :

- soit une photocopie de l'accusé de réception délivré par la sous-direction des naturalisations du ministère de l'emploi et de la solidarité (naturalisation par décret),
- soit une photocopie du récépissé de déclaration délivré par le juge d'instance ou le consul qui a reçu la déclaration (naturalisation par déclaration).

En application de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, les candidats aux concours doivent remplir les conditions générales prévues aux articles 5 et 5 bis du titre Ier du statut général et par le statut particulier du corps auxquels ils postulent au plus tard à la date de la première épreuve du concours.

➤ **Candidats étrangers hors Union européenne et autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen**

Les candidats de nationalité étrangère qui remplissent les conditions de titre et de candidature peuvent s'inscrire. Cependant à l'issue des épreuves des concours, ils ne pourront pas être nommés fonctionnaires stagiaires d'une École normale supérieure mais y entreront en qualité d'élève étranger à charge pour eux ou pour leur gouvernement d'acquitter leurs frais de pension et de scolarité.

Engagement décennal

Les candidats ressortissants d'un état membre de l'UE ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen s'engagent à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises nationales pendant DIX ANS au moins à dater de leur admission dans une École normale supérieure, ou à rembourser à l'État le montant des sommes perçues en qualité d'élève de l'École. L'engagement est signé lors de l'installation en tant que fonctionnaire stagiaire dans l'ENS à la rentrée de septembre.

Aptitude physique

Les candidats ressortissants d'un état membre de l'UE ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen sont avisés que leur nomination en qualité de fonctionnaire-stagiaire d'une École normale supérieure ne sera définitive qu'après constatation de leur aptitude physique selon les dispositions prévues par le statut général de la fonction publique.

II- CONCOURS DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES ORGANISÉS EN BANQUES D'ÉPREUVES

II-1- GÉNÉRALITÉS

CONCOURS FAISANT L'OBJET DES BANQUES SCIENCES INTER-ENS		
ENS (PARIS)	ENS LYON	ENS DE CACHAN
GROUPE MPI Option MP Option MPI	GROUPE M Option MP Option MPI	GROUPE MP Option MP Option MPI
GROUPE I	GROUPE I	GROUPE I
GROUPE PC Option Physique Option Chimie	GROUPE PC	GROUPE PC Option Physique Option Chimie
GROUPE BCPST Option Biologie Option Géologie	GROUPE BCPST Option Biologie Option Sciences de la Terre	GROUPE BCPST

La totalité des épreuves des concours cités ci-dessus sont regroupées sous la forme de tableaux pages 15 à 17 de la présente notice.

Les programmes des épreuves des concours sont sans aucun ajout, ni restriction :

- ceux des classes préparatoires aux grandes Écoles des filières MPSI et MP pour les concours des groupes MP, M, MPI
- ceux des classes préparatoires aux grandes Écoles des filières MPSI et MP pour les concours du groupe I
- ceux des classes préparatoires aux grandes Écoles des filières PCSI et PC pour les concours du groupe PC
- ceux des classes préparatoires aux grandes Écoles de la filière BCPST pour les concours du groupe BCPST.

COMPLÉMENTS : Modalités des épreuves de français, de langues et de TIPE

Épreuves de français

L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques accessibles aux bacheliers durant l'année scolaire 2008-2009, s'appuie notamment sur les thèmes suivants, étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques précisées ci-après :

Thème : "Penser l'histoire"

- 1) "Les Mémoires d'outre-tombe" (Chateaubriand) (livres IX à XII inclus).
- 2) "Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte" (Marx) (traduction M. Rubel, collection Folio Histoires, éditions Gallimard).
- 3) "Horace" (Corneille).

Thème : "Énigmes du moi"

- 1) "L'âge d'homme" (Michel Leiris)
- 2) "Les confessions" (Saint Augustin) [Livre X - traduction d'Arnaud d'Andilly - Collection Folio classique - Éditions Gallimard]
- 3) "Lorenzaccio" (Alfred de Musset)

Épreuves de langues (écrites et orales d'admission)

- l'épreuve écrite de langue vivante étrangère est une version d'un texte allemand, anglais, espagnol, russe ou italien, au choix du candidat. L'épreuve peut être complétée par un exercice d'expression dans la langue étrangère choisie, en réponse à des questions sur le texte. L'usage d'un dictionnaire est interdit ;

- la seconde épreuve écrite de langue étrangère des ENS (Paris) et Cachan est une version d'un texte allemand, anglais, arabe, chinois, japonais, espagnol, grec ancien, italien, latin, portugais ou russe, au choix du candidat. L'épreuve peut être complétée par un exercice d'expression dans la langue étrangère choisie, en réponse à des questions sur le texte. La langue de cette seconde épreuve doit être distincte de celle choisie pour la première épreuve. L'usage d'un ou plusieurs dictionnaires bilingues ou unilingues est autorisé uniquement pour l'arabe, le chinois, le japonais, le grec ancien et le latin. L'usage d'un dictionnaire est interdit pour les autres langues ;

- l'épreuve orale de langue vivante étrangère porte sur la même langue que celle choisie pour la première épreuve écrite de langue vivante étrangère. Elle pourra comporter une interrogation en laboratoire de langues vivantes. L'usage d'un dictionnaire est interdit.

Épreuve de travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE) des banques MP, PC et BCPST

Le candidat remet **lors de son inscription aux épreuves orales** trois exemplaires du rapport écrit qui présente son travail et les méthodes qu'il a utilisées. La page de garde, qui doit être signée par l'enseignant qui a encadré le travail, peut être téléchargée sur les sites internet des écoles.

Un candidat inscrit dans **plusieurs banques** fournit pour **chacune** d'elles **un seul rapport**. Pour la banque BCPST, le thème du TIPE peut être choisi en biologie, en géologie ou dans les deux disciplines. Quel que soit le domaine disciplinaire des travaux d'initiative personnelle encadrés choisi par le candidat, la taille des rapports doit être comprise dans les limites suivantes :

- Mathématiques/Informatique : **2 à 5 pages par rapport** (soit au maximum 12 500 caractères), **illustrations non comprises** ;
- Physique/Chimie : **2 à 5 pages par rapport** (soit au maximum 12 500 caractères), **illustrations non comprises** ;
- Biologie/Géologie : **6 à 10 pages par rapport** (soit au maximum 20 000 caractères), **illustrations comprises**.

Les textes et figures sont l'œuvre du candidat. **Les reproductions et les copies ne sont pas acceptées**, ou éventuellement pour des documents servant de base à la question de départ.

L'évaluation est effectuée à partir d'une **discussion** entre le jury et le candidat, sur la base de ce rapport **sans exposé préalable du candidat**. Au cours de l'épreuve, le candidat est autorisé à utiliser des transparents préparés à l'avance pour présenter des figures sur lesquelles il s'appuie pour répondre aux questions du jury. **Les rapports ne sont pas évalués en tant que tels**.

Thème des travaux d'initiative personnelle encadrés dans les classes préparatoires de seconde année de MP, PC, PSI, PT, TSI, TPC et BCPST - année 2008-2009

NOR: ESRS0813187A - ARRÊTÉ DU 9-6-2008 - JO du 3-7-2008 - BO n° 30 du 24/07/2008

Extraits :

Article 1 - Les thèmes des travaux d'initiative personnelle encadrés dans les classes préparatoires de seconde année, affectées ou non d'une étoile, des filières mathématique et physique (MP), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC) et biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST), technologie-biologie (TB) sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à l'année scolaire 2008-2009.

I - Rappel d'un des objectifs de formation des TIPE : l'initiation à la démarche de recherche scientifique

Lors des travaux d'initiative personnelle encadrés, l'étudiant a un travail personnel à effectuer, qui le met en situation de responsabilité. Cette activité est en particulier une initiation, un entraînement, à la démarche de recherche scientifique dont chacun sait que les processus afférents sont nombreux et variés.

L'activité de TIPE doit amener l'étudiant à se poser des questions avant de tenter d'y répondre. En effet, le questionnement préalable à l'élaboration ou à la recherche des solutions est une attitude courante que pratiquent les scientifiques, chercheurs, ingénieurs.

La recherche scientifique conduit à l'élaboration d'objets de pensée et d'objets réels qui participent au processus permanent de construction de la Science à l'œuvre et portent le nom d'inventions, de découvertes et d'innovations scientifiques et technologiques. La mise en convergence de travaux de recherche émanant de plusieurs champs disciplinaires assure le progrès des connaissances et permet des avancées dans l'intelligibilité du monde réel.

II - Intitulé du thème TIPE pour l'année scolaire 2008-2009

Pour l'année scolaire 2008-2009 le thème TIPE commun aux filières MP, PC, PSI, PT, TSI, TPC, BCPST, TB est intitulé : " Information".

III - Commentaires

Le travail de l'étudiant en TIPE doit être centré sur une véritable démarche scientifique réalisée de façon concrète. L'analyse du réel, de faits, d'objets... doit permettre de dégager une problématique en relation explicite avec le thème proposé. La recherche d'explication comprend une investigation mettant en œuvre des outils et méthodes auxquels on recourt classiquement dans tout travail de recherche scientifique (observations, réalisation pratique d'expériences, modélisations, formulation d'hypothèses, validation ou invalidation de modèles, etc.). Cela doit amener l'étudiant à découvrir par lui-même, sans ambition excessive, mais en sollicitant ses capacités d'invention et d'initiative.

IV - Contenus et modalités

L'adhérence du sujet choisi par l'étudiant au thème de l'année pourra s'opérer par des entrées diverses comme le suggère la liste non exhaustive suivante : acquisition, traitement, échange, stockage, représentation, modélisation ... Le travail fourni conduira à une production personnelle de l'étudiant (observation et description d'objets naturels ou artificiels, collecte, tri et traitement de données, mise en évidence de phénomènes, expérimentation, exploitation de l'outil informatique, modélisation, investigation de nouveaux champs d'application) réalisée dans le cadre du sujet choisi adhérant au thème. Cette production ne peut en aucun cas se limiter à une simple synthèse d'informations collectées, mais devra comporter une "valeur ajoutée" apportée par l'étudiant.

Les étudiants effectuent ces travaux de façon individuelle ou en petit groupe d'au maximum cinq étudiants, la qualité et le nombre des thèmes choisis permettant une réflexion générale du groupe. Toutefois, dans le cas d'un travail collectif, le candidat devra être capable à la fois de présenter la philosophie générale du projet, et de faire ressortir nettement son apport personnel à cette œuvre commune.

II-2- TABLEAUX DES ÉPREUVES DES BANQUES SCIENCES INTERENS

DATES DES EPREUVES ET ORGANISATION DES BANQUES MP et I

Filière MP - Groupes MP/MPI						Filières MP (U/L/C) - Groupe I					
	Coefficients						Coefficients				
	ULM		LYON		CACHAN		ULM		LYON		CACHAN
	MP	MPI	MP	MPI	MP	MPI					
Mathématiques MPI 1 Durée : 6 heures <i>Vendredi 15 mai 2009 de 8h30 à 14h30</i>	6	6	4		5						
Physique MPI Durée : 5 heures <i>Lundi 18 mai 2009 de 8h30 à 13h30</i>	6	5	4		4		Physique MPI Durée : 5 heures <i>Lundi 18 mai 2009 de 8h30 à 13h30</i>	4 option	4 option		
Mathématiques MPI 2 Durée : 4 heures <i>Mardi 19 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4		4		5		Mathématiques MPI 2 Durée : 4 heures <i>Mardi 19 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 option	4 option	4	
Informatique MPI Durée : 4 heures <i>Mercredi 20 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>		5		4		4	Informatique MPI Durée : 4 heures <i>Mercredi 20 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4	4	5	
							Math-Info I Durée : 4 heures <i>Lundi 25 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4	4	5	
Epreuves écrites comptant pour l'admission											
L.E.2 MPI/PC Durée : 2 heures <i>Mardi 19 mai 2009 de 14h30 à 16h30</i>	3				2						
Français MPI/PC Durée : 4 heures <i>Vendredi 22 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	8		2		3		Français MPI/PC Durée : 4 heures <i>Vendredi 22 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	2	2	3	
L.V.1 MPI/PC Durée : 2 heures <i>Vendredi 22 mai 2009 de 14h30 à 16h30</i>	3		1,5		2		L.V.1 MPI/PC Durée : 2 heures <i>Vendredi 22 mai 2009 de 14h30 à 16h30</i>	1,5	1,5	2	
EPREUVES ORALES											
	Coefficients						Coefficients				
	ULM		LYON		CACHAN		ULM		LYON		CACHAN
	MP	MPI	MP	MPI	MP	MPI					
Mathématiques ULM	25	20									
Mathématiques Lyon			6	4							
Mathématiques Cachan					12		Physique U/L/C	4 option	4 option		
Mathématiques U/L/C	15	10	4		8		Mathématiques MP U/L/C	4 option	4 option	6	
Physique ULM	20										
Physique U/L/C	10	20	4	3	6						
Informatique fon. U/L/C		20		3		12	Informatique fon.U/L/C	4	4	12	
							TP d'algo U/L/C	4	4	8	
TIPE U/L/C	8		1,5		2		TIPE U/L/C	1	1,5	2	
Langue vivante U/L/C	3		1,5		2		Langue vivante U/L/C	1,5	1,5	2	

U = Ulm, L = Lyon, C = Cachan.

- L'épreuve de langue vivante 1 porte au choix du candidat à l'inscription sur : allemand, anglais, espagnol, italien, russe.

- L'épreuve de langue étrangère 2 porte au choix du candidat à l'inscription sur : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien, italien, japonais, latin, portugais et russe.

- L'épreuve orale de langue vivante porte nécessairement sur la langue choisie à l'écrit LV1.

-La durée des épreuves orales est définie à chaque session par le jury.

DATES DES EPREUVES ET ORGANISATION DE LA BANQUE PC

Filière PC - Groupe PC					
	Coefficients				
	ULM PC	LYON PC	CACHAN		
			Phys.	Chimie	
Physique PC 1	6				
Durée : 6 heures					
Vendredi 15 mai 2009 de 8h30 à 14h30					
Chimie PC	6	5	4	7	
Durée : 5 heures					
Lundi 18 mai 2009 de 8h30 à 13h30					
Mathématiques PC	5	4		5	
Durée : 4 heures					
Mardi 19 mai 2009 de 8h30 à 12h30					
Physique PC 2		5	7	4	
Durée : 5 heures					
Mercredi 20 mai 2009 de 8h30 à 13h30					
Epreuves écrites comptant pour l'admission					
L.E.2 MPI/PC	3			1	
Durée : 2 heures					
Mardi 19 mai 2009 de 14h30 à 16h30					
Français MPI/PC	8	2		3	
Durée : 4 heures					
Vendredi 22 mai 2009 de 8h30 à 12h30					
L.V.1 MPI/PC	3	1,5		2	
Durée : 2 heures					
Vendredi 22 mai 2009 de 14h30 à 16h30					
Epreuves orales					
	ULM	LYON	CACHAN		
	Phys	Chim	PC	Phys	Chim
Physique 1 Ulm	20	24			
Physique 2 Ulm	8				
Physique L/C			5	12	6
Chimie 1 Ulm	20	20			
Chimie L/C			5	6	12
Chimie 2 Ulm		8			
Maths U/L	20	16	4		
TP Phys U/L/C	12	8	4	6	3
TP Chimie U/L/C	8	12	4	3	6
TIPE U/L/C		8	2		6
Langue vivante U/L/C		3	1,5		2

U = Ulm, L = Lyon, C = Cachan.

- L'épreuve de langue vivante 1 porte au choix du candidat à l'inscription sur : allemand, anglais, espagnol, italien, russe.
- L'épreuve de langue étrangère 2 porte au choix du candidat à l'inscription sur : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien, italien, japonais, latin, portugais et russe.
- L'épreuve orale de langue vivante porte nécessairement sur la langue choisie à l'écrit LV1.

-La durée des épreuves orales est définie à chaque session par le jury.

DATES DES EPREUVES ET ORGANISATION DE LA BANQUE BCPST

	Coefficients				
	ULM		LYON		CACHAN
	Biologie	Sciences de la Terre	Biologie	Sciences de la Terre	
Biologie Durée : 6 heures <i>Lundi 4 mai 2009 de 8h30 à 14h30</i>	7	4	8	4	8
Chimie Durée : 4 heures <i>Mardi 5 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4	3	4	3	5
Physique Durée : 4 heures <i>Mercredi 6 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	2	3	4	5	4
Sciences de la terre Durée : 4 heures <i>Jeudi 7 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	2	5	4	8	2

Epreuves écrites comptant pour l'admission					
Epreuves orales					
	Coefficients				
	ULM	Sciences de la Terre	LYON	Sciences de la Terre	CACHAN
Biologie Ulm	25	17			
Biologie Lyon			8	5	
Biologie Cachan					12
Sc. de la terre U/L	12	20	5	8	
Physique U/L	16	16		3	
Chimie U/L/C	16	16		3	8
TP Chimie/Biologie U/L/C		12		6	8
TIPE U/L/C		15		4	4
Langue vivante U/L/C		4		2	3

U = Ulm, L = Lyon, C = Cachan.

- L'épreuve de langue vivante 1 porte au choix du candidat à l'inscription sur : allemand, anglais, espagnol, italien, russe.

- L'épreuve de langue étrangère 2 porte au choix du candidat à l'inscription sur : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien, italien, japonais, latin, portugais et russe.

- L'épreuve orale de langue vivante porte nécessairement sur la langue choisie à l'écrit LV1.

La durée des épreuves orales est définie à chaque session par le jury.

II-3- LES CONCOURS D'ADMISSION DE CHAQUE ÉCOLE

II-3-1 L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (PARIS) - ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE - SECTION DES SCIENCES

- PREMIER CONCOURS

Conditions particulières

Les personnes titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (*European Credit Transfer System*) ne peuvent être autorisés à concourir.

CONCOURS APPARTENANT AUX BANQUES D'ÉPREUVES INTER-ENS

- GROUPE MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE-INFORMATIQUE (MPI)
- GROUPE INFORMATIQUE (Info)
- GROUPE PHYSIQUE-CHIMIE (PC)
- GROUPE BIOLOGIE-CHIMIE-PHYSIQUE-SCIENCES DE LA TERRE (BCPST)

Les tableaux d'épreuves des concours sont en pages 15 à 17.

- SECOND CONCOURS

Le second concours, rattaché à la section des sciences, donne accès à une formation mixte médecine / sciences.

Les candidats au second concours doivent être susceptibles d'obtenir à la session de juin de l'année du concours une attestation de succès ou les crédits sanctionnant les deux premières années des études médicales ou des études pharmaceutiques et doivent être au maximum dans leur troisième année universitaire.

Les épreuves d'admissibilité se déroulent à Paris.

Un candidat ne peut subir plus d'une fois les épreuves du second concours.

Les programmes des épreuves écrites sont les suivantes :

- En mathématiques, physique et chimie, celui des terminales scientifiques.
- En biologie, celui de la partie I du programme de science de la vie 1^{ère} et 2^{ème} année des classes préparatoires aux grandes écoles, filière BCPST, en vigueur l'année du concours.

Épreuves écrites		
1 ^{ère} épreuve au choix	Durée	Coefficient ENS
- PHYSIQUE-MATHÉMATIQUES <i>Le mercredi 17 juin 2009 de 8h à 12h</i>	4 heures	8
- CHIMIE-PHYSIQUE <i>Le mercredi 17 juin 2009 de 8h à 12h</i>	4 heures	8
2 ^{ème} épreuve		
BIOLOGIE-BIOCHIMIE <i>Le mercredi 17 juin 2009 de 14h à 18h</i>	4 heures	12
Épreuves orales et pratiques d'admission		
Coefficient		
CHIMIE		15
PHYSIQUE		15
BIOLOGIE-BIOCHIMIE		30
LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE *		5

Le temps de préparation et la durée des épreuves orales sont fixés à chaque session par le jury

* *L'épreuve de langue porte au choix du candidat sur l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien et russe.*

Les épreuves orales portent sur le programme correspondant au cursus du candidat. Il remet aux examinateurs, au moment des épreuves, la liste des matières traitées, visée par les autorités administratives de son université.

II-3-2 L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON - ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE

- PREMIER CONCOURS

CONCOURS APPARTENANT AUX BANQUES D'ÉPREUVES INTER-ENS

- GROUPE MATHÉMATIQUES (M)**
- GROUPE INFORMATIQUE (I)**
- GROUPE PHYSIQUE-CHIMIE (PC)**
- GROUPE BIOLOGIE-CHIMIE-PHYSIQUE-SCIENCES DE LA TERRE (BCPST)**

Les tableaux d'épreuves des concours sont en pages 15 à 17.

- SECOND CONCOURS DE l'ENS LYON

Les candidats doivent :

- avoir effectué leur cursus post-secondaire exclusivement en université pendant une durée n'excédant pas trois ans, sauf dérogation accordée par le directeur de l'École sur demande motivée ;
- avoir capitalisé 120 crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) ou obtenu un diplôme sanctionnant un niveau d'études scientifiques de fin de seconde année d'université avant la publication des résultats d'admission du concours.

Un candidat ne peut subir plus d'une fois les épreuves du second concours.

Les programmes des épreuves écrites sont ceux des classes préparatoires aux grandes écoles dans les matières correspondantes (filière BCPST 1^{ère} et 2^{ème} année pour la Biologie-biochimie et les Géosciences, filières PCSI 1^{ère} année et MP 2^{ème} année pour la Chimie et la Physique, filières MPSI 1^{ère} année et MP 2^{ème} année pour les Mathématiques et l'Informatique).

Les programmes des épreuves orales sont ceux qui ont été traités dans l'université du candidat durant l'année universitaire du concours et l'année précédente.

Les épreuves écrites et orales se déroulent à Lyon.

Épreuves écrites	Durée	Épreuves orales	Coefficients
Choisir deux matières parmi celles proposées ci-dessous et affecter un coefficient 6 à l'une et un coefficient 4 à l'autre		Affecter à nouveau deux coefficients d'oraux aux matières choisies à l'écrit : coefficient 5 pour l'une et un coefficient 4 pour l'autre	
BIOLOGIE-BIOCHIMIE <i>Le jeudi 11 juin 2009 de 9h à 12h</i>		- 1 matière choisie à l'écrit	5
CHIMIE <i>Le jeudi 11 juin 2009 de 14h à 17h</i>		- 1 matière choisie à l'écrit	4
PHYSIQUE <i>Le vendredi 12 juin 2009 de 9h à 12h</i>	3 h	Langue vivante étrangère : allemand, anglais, espagnol, italien ou russe	2
GÉOSCIENCES <i>Le vendredi 12 juin 2009 de 14h à 17h</i>		Présentation d'un projet personnel	4
MATHÉMATIQUES <i>Le samedi 13 juin 2009 de 9h à 12h</i>		<i>Il s'agit d'un travail expérimental ou de réflexion approfondie sur un sujet scientifique relevant d'une ou plusieurs des disciplines choisies pour les épreuves d'admissibilité.</i>	
INFORMATIQUE <i>Le samedi 13 juin 2009 de 14h à 17h</i>			

La durée et les modalités des épreuves orales sont fixées à chaque session par le jury.

II-3-3 L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE CACHAN - ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE – CONCOURS SCIENTIFIQUES

Conditions particulières

Les personnes titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (*European Credit Transfer System*) ne peuvent être autorisées à concourir.

CONCOURS APPARTENANT AUX BANQUES D'ÉPREUVES INTER-ENS

- GROUPE MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE-INFORMATIQUE (MPI)
- GROUPE INFORMATIQUE (Info)
- GROUPE PHYSIQUE-CHIMIE (PC)
- GROUPE BIOLOGIE-CHIMIE-PHYSIQUE-SCIENCES DE LA TERRE (BCPST)

Les tableaux d'épreuves des concours sont en pages 15 à 17.

CONCOURS APPARTENANT À UNE AUTRE BANQUE D'ÉPREUVES

- CONCOURS DU GROUPE PSI

Ce concours est organisé en banque d'épreuves écrites et orales avec le **concours d'admission à l'École Polytechnique**.

Épreuves écrites	Durée	Coefficient	Épreuves pratiques et orales	Coefficient
Physique <i>Lundi 11 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	5	Physique	3
Français <i>Lundi 11 mai 2009 de 14h30 à 18h30</i>	4 h	4	TIPE	4
Modélisation en sciences physiques et sciences de l'ingénieur <i>Mercredi 13 mai 2009 de 8h30 à 13h30</i>	5 h	5	Manipulation - interrogation de sciences industrielles	6
Sciences industrielles <i>Mardi 12 mai 2009 de 8h30 à 13h30</i>	5 h	5	Manipulation de physique	3
Mathématiques <i>Jeudi 14 mai 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	5	Mathématiques	5
Écrit d'admission : Langue vivante étrangère <i>Jeudi 14 mai 2009 de 14h30 à 17h30</i>	3 h	2	Langue vivante étrangère Même langue que celle choisie à l'écrit.	2

L'épreuve de français consiste en une dissertation qui porte sur le programme annuel de français dans les CPGE scientifiques. Mais plus qu'à l'érudition elle doit faire appel à la culture générale du candidat.

L'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte, au choix du candidat, sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien ou russe. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression dans la langue étrangère choisie, en réponse à une ou deux questions sur le texte.

L'épreuve orale de langue vivante étrangère comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général ou scientifique.

Pour l'épreuve de travaux d'initiative personnelle encadrés, une fiche synoptique doit être réalisée par le candidat avant le 1^{er} juin 2009 minuit sur le site Internet : <http://www.scei-concours.fr/> rubrique « Fiche synoptique » (cette rubrique sera disponible à partir du 20 janvier 2009). Pour les candidats scolarisés, elle doit être validée par l'un des professeurs ayant encadré le travail; cette validation devra être réalisée par Internet entre le 2 juin et le 8 juin minuit. Pour les candidats libres, la validation sera faite par le président du jury du concours de l'ENS de Cachan. Cette fiche présente le travail et les méthodes utilisées dans le cadre des T.I.P.E. L'interrogation orale dure au maximum 40 minutes. Elle comporte deux parties : une interrogation sur un document scientifique proposé par le jury suivie d'une interrogation sur le thème des T.I.P.E. choisi par le candidat.

- CONCOURS DU GROUPE PT

Ce concours est organisé dans le cadre d'une **banque d'épreuves**, la banque Filière PT.
Pour tout renseignement, les candidats doivent s'adresser au :

*Service Concours Banque PT
24, rue Pinel - 75013 Paris
Tél. : 01.44.06.93.31 Fax : 01.44.06.93.39*

Épreuves écrites	Durée	Coefficient	Épreuves pratiques et orales	Coefficient
Composition de sciences industrielles C <i>Jeudi 7 mai 2009 de 8h à 14h</i>	6 h	6	Mathématiques	4
Composition de physique A <i>Mercredi 6 mai 2009 de 8h à 12h</i>	4 h	3	Manipulation de sciences physiques	6
Composition de mathématiques A <i>Lundi 11 mai 2009 de 14h à 18h</i>	4 h	3	Manipulation de sciences industrielles	4
Composition de physique C <i>Mardi 5 mai 2009 de 8h à 12h</i>	4 h	2	Étude de dossier	2
Composition de mathématiques C <i>Mardi 5 mai 2009 de 14h à 18h</i>	4 h	3		
Composition de sciences industrielles A <i>Mercredi 13 mai 2009 de 8h à 13h</i>	5 h	4	TIPE (dans le cadre de l'épreuve nationale commune)	4
Écrits d'admission			Langue vivante étrangère : Même langue que celle choisie à l'écrit	2
Français B <i>Jeudi 14 mai 2009 de 8h à 12h</i>	4 h	4		
Langue vivante étrangère A <i>Jeudi 14 mai 2009 de 14h à 17h</i>	3 h	1		

L'épreuve de français est constituée de deux parties. La première consiste en un résumé de texte (en 200 ou 300 mots selon son importance) lié à l'un des thèmes du programme. La seconde partie consiste à formuler une réponse à une question se rattachant au texte.

L'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte, au choix du candidat, sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol ou italien. L'épreuve consiste en un exercice de version complété par un exercice d'expression dans la langue choisie en réponse à une ou deux questions sur le texte.

L'épreuve orale de langue étrangère comporte la présentation et le commentaire d'un texte de langue étrangère d'intérêt général ou scientifique.

- CONCOURS DU GROUPE TSI

Ce concours est organisé à l'écrit dans le cadre de **la banque d'épreuves Filière TSI des Concours Communs Polytechniques**. Pour tout renseignement, les candidats doivent s'adresser au :

*Service des Concours Communs Polytechniques de Toulouse
B.P. 4410 - 31405 Toulouse cedex 4
Tél. : 05.62.47.33.43*

Épreuves écrites	Durée	Coefficient	Épreuves pratiques et orales	Coefficient
Composition de mathématiques 1 <i>Lundi 4 mai 2009 de 14h à 18h</i>	4 h	5	Physique	5
Composition de sciences physiques <i>Mardi 5 mai 2009 de 8h à 12h</i>	4 h	5	Manipulation de technologie	8
Composition de projet en sciences industrielles <i>Jeudi 7 mai 2009 de 8h à 14h</i>	6 h	8		
Ecrits d'admission			TIPE (dans le cadre de l'épreuve nationale commune)	3
Français - philosophie <i>Lundi 4 mai 2009 de 8h à 12h</i>	4 h	4		
Langue vivante étrangère <i>Mardi 5 mai 2009 de 14h à 16h</i>	2 h	2	Langue vivante étrangère : Même langue que celle choisie à l'écrit	2

- CONCOURS POST DUT-BTS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE – GÉNIE MÉCANIQUE – GÉNIE CIVIL

Conditions particulières

Pour être nommés élèves de l'École normale supérieure de Cachan, les candidats des concours post DUT-BTS, Génie électrique - Génie mécanique - Génie civil, doivent pouvoir justifier de l'obtention d'un BTS ou d'un DUT.

Ce concours est organisé dans le cadre d'une **banque nationale d'épreuves gérée par l'École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications (ENSEA)**.

Les candidats des classes DUT/BTS s'inscrivent sur Internet <http://www.concours-ensea.org>, entre le 12 janvier et le 9 mars 2009 à minuit.

*SERVICE CONCOURS - ENSEA
6, avenue du Ponceau - 95014 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél. : 01.30.73.62.27 ou 62.28 - Fax : 01.30.73.66.67*

Phase d'admissibilité

- La banque d'épreuves comporte des épreuves écrites de mathématiques, langues vivantes (allemand, anglais, espagnol) et option (électricité, électronique ou mécanique, génie mécanique ou génie civil) au terme desquelles le jury de l'ENS de Cachan établit pour chaque option (génie électrique, génie mécanique, génie civil) une liste de candidats sélectionnés en vue de l'examen de leur dossier.

- **L'examen des dossiers** porte sur les résultats obtenus dans les disciplines de base (mathématiques, français, langues) et sur le cursus dans l'option. **Le jury établit alors, dans chacune des options, la liste des candidats admissibles.**

Phase d'admission

- Analyse d'un dossier de spécialité (dans l'option choisie à l'inscription) et interrogation coefficient 3. Le candidat disposera d'un temps de préparation pour analyser un dossier scientifique et technique sur un thème de l'option choisie, il exposera le dossier et répondra aux questions posées par le jury.

- Entretien coefficient 5. Cette épreuve prend la forme d'un exposé du candidat à partir d'un texte général, scientifique ou technologique suivi de questions.

A l'issue de cette phase, le classement établi est un classement inter-options.

III- CONCOURS DES FILIÈRES LITTÉRAIRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

III-1 DATES DES ÉPREUVES ET ORGANISATION DE LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES ET DE LA BANQUE LANGUES

Épreuves écrites d'admissibilité (ou d'admission pour l'ENS de Cachan)

CONCOURS APPARTENANT À LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES	CONCOURS APPARTENANT À LA BANQUE LANGUES
<ul style="list-style-type: none"> - GROUPE A/L - ENS (PARIS) - SÉRIE LETTRES ET ARTS (LA)- ENS LSH - SÉRIE LANGUES VIVANTES (LV) – ENS LSH - SÉRIE SCIENCES HUMAINES (SH) - ENS LSH 	<ul style="list-style-type: none"> - SÉRIE LANGUES VIVANTES – ENS LSH - LANGUE ÉTRANGÈRE : ANGLAIS - ENS DE CACHAN

durée	Coefficient					
	BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES			BANQUE LANGUES		
	ENS (PARIS) A/L	ENS LSH LA	ENS LSH LV	ENS LSH SH	ENS LSH Langues vivantes	ENS de CACHAN LE anglais
Epreuve (ou groupe d'épreuves) selon la spécialité :						
Version latine	3h		1			
Version grecque (<i>à 14h</i>)	3h		1			
Étude littéraire stylistique d'un texte français postérieur à 1600	5h	2				
Thème en LVE	4h		2		2	LE anglais 5
Deuxième composition de philosophie	5h			2		
Explication de textes ou de documents historiques	3h			1		
Commentaire de carte géographique (<i>à 14h</i>)	3h			1		
Vendredi 17 avril 2009 à 9h ou 14h selon spécialité						
Composition de géographie	5h		1		1	
Lundi 20 avril 2009 de 9h à 14h						
Composition française	5h		2		2	Admission 3
Mardi 21 avril 2009 de 9h à 14h						
Composition d'histoire	6h	3	1		1	4
Mercredi 22 avril 2009 de 9h à 15h						
Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte	6h	3	1		1	LE anglais 5
Jeudi 23 avril 2009 de 9h à 15h						
Composition de philosophie	6h	3	1		1	Admission 3
Vendredi 24 avril 2009 de 9h à 15h						
Composition française	6h	3				
Lundi 27 avril 2009 de 9h à 15h						
Épreuve de langue et de culture ancienne au choix du candidat à l'inscription :						
- traduction et commentaire d'un texte latin ou grec	6h					
- ou version latine	4h					
- ou version grecque	4h					
Mardi 28 avril 2009 à 9h, à 13h ou 15h selon l'option						
Épreuves à option au choix du candidat à l'inscription :						
- version latine et court thème	5h					
- commentaire d'un texte philosophique	4h					
- commentaire d'un texte littéraire français	4h					
- composition de géographie	6h					
- composition d'histoire de la musique	6h					
- composition d'histoire et de théorie des arts	6h					
- composition d'études cinématographiques	6h					
- composition d'études théâtrales	6h					
- commentaire composé de littérature étrangère	6h					
- version de langue vivante étrangère et court thème	6h					
Mercredi 29 avril 2009 de 9h à 13h, 14h ou 15h selon l'option						

Épreuves d'admission

Ces épreuves sont organisées par chaque ENS

ENS (Paris) - SECTION DES LETTRES - ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE

GROUPE LETTRES A/L

Pour les épreuves écrites d'admissibilité, se reporter au tableau de la page 23.

Épreuves orales et pratiques	Préparation	Durée	Coefficient
Épreuves communes			
Explication d'un texte français	1 h	30 mn	
Interrogation de philosophie	1 h	30 mn	
Interrogation d'histoire	1 h	30 mn	
Traduction et commentaire d'un texte latin ou grec (choix définitif à l'inscription)	1 h	30 mn	
Explication d'un texte littéraire de langue vivante étrangère (choix définitif à l'inscription)	1 h	30 mn	
Épreuve à option, au choix du candidat à l'inscription :			
➤ Épreuve de grec ou de latin (épreuve en deux parties) :			
• Traduction et commentaire d'un texte grec ou latin, la langue doit être différente de celle choisie en 4 ^{ème} épreuve commune.	1 h	30 mn	3
• Interrogation d'histoire ancienne (portant sur l'ensemble du programme)			
➤ Interrogation sur un texte philosophique.	1 h	30 mn	3
➤ Interrogation d'histoire littéraire.	1 h	30 mn	3
➤ Commentaire de documents géographiques.	1 h	30 mn	3
➤ Épreuve de musicologie en deux parties :			
• Technique musicale (écriture musicale) et	2 h	15 mn	3
• Commentaire d'écoute d'une œuvre musicale.	aucune	45 mn	
➤ Commentaire d'œuvre d'art.	1 h	30 mn	3
➤ Commentaire d'un extrait de film	1 h 30	30 mn	3
➤ Commentaire dramaturgique d'un extrait d'une pièce.	1 h 30	30 mn	3
➤ Commentaire de document historique, histoire ancienne, médiévale ou moderne.	1 h	30 mn	3
➤ Explication d'un texte de langue vivante étrangère autre que celle choisie en 5 ^{ème} épreuve orale commune.	1 h	30 mn	3

Les épreuves d'admissibilité et d'admission de langues vivantes étrangères portent au choix du candidat sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais et russe.

ENS LSH (FONTENAY – SAINT-CLOUD LOCALISÉE À LYON) - ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE

Premier concours

ÉPREUVES DES SÉRIES LETTRES ET ARTS, LANGUE VIVANTE ET SCIENCES HUMAINES

Pour les épreuves écrites, se reporter au tableau de la page 23.

Épreuves orales communes	Coefficient
<ul style="list-style-type: none"> - Explication d'un texte littéraire (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>) - Culture générale littéraire et artistique (<i>1h de préparation, 20 min devant le jury</i>), à choisir, au moment de l'épreuve entre : <ul style="list-style-type: none"> - Littérature - Études théâtrales - Études cinématographiques - Histoire de la musique - Histoire des arts 	2
<ul style="list-style-type: none"> - Littérature - Études théâtrales - Études cinématographiques - Histoire de la musique - Histoire des arts 	1
Un des groupes d'épreuves orales suivants en fonction de la spécialité choisie lors de l'inscription	
Spécialité lettres classiques :	
<ul style="list-style-type: none"> - Explication d'un texte latin - Explication d'un texte grec (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>) 	1.5 1.5
Spécialité lettres modernes :	
<ul style="list-style-type: none"> - Explication d'un texte français antérieur à 1715 (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>) - Une des deux épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription : <ul style="list-style-type: none"> . Analyse en langue étrangère (1) d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes maximum, suivie d'un entretien en L.E. sur ce texte . Traduction et commentaire d'un texte latin hors programme d'une douzaine de lignes (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>) 	1.5
Spécialité arts :	
<ul style="list-style-type: none"> - Une des 4 épreuves suivantes en fonction du choix exprimé à l'inscription <ul style="list-style-type: none"> . Études théâtrales (<i>1h30 de préparation, 30mn devant le jury</i>) . Études cinématographiques (<i>2h de préparation, 30mn devant le jury</i>) . Histoire des arts (<i>2h de préparation, 30mn devant le jury</i>) . Musique (épreuve en 2 sessions, chacune comptant pour moitié dans la note finale) <ul style="list-style-type: none"> - Interprétation suivie d'un entretien (<i>30mn devant le jury, sans préparation</i>) (coef. 0.75) - Écriture musicale (<i>2h de préparation, 15 min devant le jury</i>) (coef. 0.75) - Une des 2 épreuves suivantes : <ul style="list-style-type: none"> . Analyse en langue étrangère (1) d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes maximum, suivie d'un entretien en L.E. sur ce texte. . ou Traduction et commentaire d'un texte latin hors programme d'une douzaine de lignes (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>) 	1.5

Spécialité histoire et géographie :	
- Interrogation d'histoire (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>)	1.5
- Interrogation de géographie (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>)	1.5
Spécialité philosophie :	
- Explication d'un texte philosophique (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>)	1.5
- Exposé sur une question de philosophie (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>)	1.5
Spécialité langue vivante :	
- Explication d'un texte (1) d'auteur étranger (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>)	1.5
- Analyse en langue étrangère (1) d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum suivie d'un entretien en L.E. sur ce texte (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>)	0.75
- Analyse en langue étrangère (2) d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum suivie d'un entretien en L.E. sur ce texte ou traduction et commentaire d'un texte latin hors programme d'une douzaine de lignes (3) (<i>1h de préparation, 30 min devant le jury</i>)	0.75

- (1) La langue **est la même** que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire de texte LVE et traduction pour l'admissibilité.
- (2) La langue **est différente** de celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire de texte LVE et traduction pour l'admissibilité.
- (3) Pour les candidats qui ont opté au titre des deux épreuves précédentes pour une langue romane (espagnol, italien et portugais)

Les épreuves d'admissibilité et d'admission de langues vivantes étrangères portent sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes à choisir définitivement au moment de l'inscription : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais et russe.

ENS DE CACHAN

Pour les épreuves écrites, se reporter au tableau de la page 23.

CONCOURS LANGUE ÉTRANGÈRE : ANGLAIS

Épreuves orales (<i>leur durée est fixée par le jury</i>)	Coefficient
➤ Explication d'un texte d'auteur de langue anglaise, suivie d'un entretien	6
➤ Épreuve de civilisation portant sur un document de langue anglaise, suivie d'un entretien. L'épreuve porte sur un programme limitatif de culture générale moderne renouvelé tous les deux ans. Elle se termine par un entretien qui permet d'apprécier la culture et les motivations du candidat.	6
➤ Explication en langue étrangère d'un texte de deuxième langue portant, au choix du candidat, sur l'une des langues vivantes suivantes : allemand, espagnol, italien, japonais, russe.	2

III-2- DATES DES ÉPREUVES ET ORGANISATION DE LA BANQUE SCIENCES SOCIALES

CONCOURS APPARTENANT À LA BANQUE SCIENCES SOCIALES

- CONCOURS GROUPE B/L - ENS (PARIS)
- CONCOURS SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - ENS LSH
- CONCOURS GROUPE SCIENCES SOCIALES - ENS DE CACHAN
- CONCOURS OPTION ECONOMIE ET SCIENCES SOCIALES - ENSAE
- CONCOURS ADMINISTRATEUR - CONCOURS EXTERNE - INSEE

Épreuves écrites	Durée	Coefficients				
		ENS (Paris)	ENS LSH	ENS de Cachan	ENSAE	INSEE
Composition d'histoire contemporaine <i>Lundi 20 avril 2009 de 9h à 15h</i>	6 h	3	2	3		
Composition de sciences sociales <i>Mardi 21 avril 2009 de 9h à 15h</i>	6 h	3	2	5	X	X
Composition de mathématiques <i>Mercredi 22 avril 2009 de 9h à 13h</i>	4 h	3	1	2	X	
Composition de mathématiques INSEE <i>Mercredi 22 avril 2009 de 9h à 13h</i>	4 h					X
Langue vivante étrangère (1) <i>Mercredi 22 avril 2009 de 15h à 18h</i>	3 h			admission 2	X	X
Composition de philosophie <i>Jeudi 23 avril 2009 de 9h à 15h</i>	6 h	3	1	admission 2		
Composition française <i>Vendredi 24 avril 2009 de 9h à 15h</i>	6 h	3	1			
Épreuve à option : - version latine - version grecque - analyse et commentaire en L.V.E. d'un ou plusieurs textes (2) - composition de géographie <i>Lundi 27 avril 2009 de 9h à 13h ou 15h selon option</i>	4 h 4 h 6 h 6 h	3	1			
Épreuve à option : - sociologie - économie <i>Mardi 28 avril 2009 de 9h à 14h</i>	5 h			3	X	X

(1) L'épreuve de langue vivante étrangère porte sur l'une des langues suivantes, à choisir définitivement au moment de l'inscription : allemand, anglais, espagnol, italien, japonais ou russe.

(2) L'épreuve de langue vivante étrangère porte sur l'une des langues suivantes, à choisir définitivement au moment de l'inscription : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais et russe.

Épreuves orales

Ces épreuves sont organisées par chaque ENS

ENS (PARIS)

GROUPE SCIENCES SOCIALES B/L

Pour les épreuves écrites d'admissibilité, se reporter au tableau de la page 27.

Épreuves orales d'admission	Préparation	Durée	Coefficient
Explication d'un texte français	1 h	30 mn	2
Interrogation sur la philosophie	1 h	30 mn	2
Interrogation sur l'histoire contemporaine	1 h	30 mn	2
Interrogation sur les mathématiques	1 h	30 mn	2
Compte rendu de documents suivi d'un entretien avec le jury en langue vivante étrangère (choix définitif à l'inscription)	1 h	30 mn	2
Commentaire d'un dossier sociologique et/ou économique	1 h	30 mn	2
Épreuve à option, au choix du candidat à l'inscription : ➤ Explication d'un texte latin. ➤ Explication d'un texte grec. ➤ Explication d'un texte en langue vivante étrangère suivie d'un entretien avec le jury. La langue doit être différente de celle choisie pour l'épreuve commune des épreuves orales d'admission. ➤ Commentaire de documents géographiques. ➤ Épreuve de sciences sociales.	1 h	30 mn	3

Cinq des six épreuves communes sont affectées d'un coefficient 2.

L'une de ces épreuves est affectée d'un coefficient 3.

Cette dernière est choisie par le candidat au moment de son inscription.

Les épreuves d'admissibilité et d'admission portent au choix du candidat sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais et russe.

ENS LSH

ÉPREUVES DE LA SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Épreuves orales	Durée	Préparation	Coefficient
Trois épreuves obligatoires :			
➤-Économie : interrogation sur un sujet, suivie d'un entretien avec le jury	30 min	1 h	2
➤-Sociologie : interrogation sur un sujet, suivie d'un entretien avec le jury	30 min	1 h	2
Pour chacune de ces deux épreuves le sujet est accompagné d'un dossier dont la longueur n'excède pas cinq pages et ne comporte pas plus de cinq documents différents.			
➤-Langue vivante 1 : explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique, suivie d'un entretien en langue vivante étrangère avec le jury (la langue est la même que celle choisie à l'écrit)	30 min	1 h	1
Une épreuve au choix du candidat parmi les deux suivantes :			
➤-Géographie (1) : Commentaire de documents géographiques	30 min	1 h	1
➤-Histoire contemporaine (2) : Interrogation sur un sujet, suivie d'un entretien avec le jury	30 min	1 h	1

- (1) l'épreuve consiste en un commentaire de carte topographique au 1/25 000 ou au 1/50 000 portant sur la France (DOM compris). La carte est accompagnée de documents complémentaires (cartes d'autres éditions ou d'autres échelles, cartes thématiques, photographies, statistiques, extraits de textes...).
- (2) le programme est celui de la composition d'histoire contemporaine (épreuve d'admissibilité)

ENS DE CACHAN

CONCOURS DE SCIENCES SOCIALES

Épreuves orales d'admission (<i>durées des épreuves fixées par le jury</i>)	Coefficient
➤ Épreuve à option (option complémentaire à celle de l'écrit) <ul style="list-style-type: none"> • Sociologie • Économie 	3
➤ Commentaire de dossier et entretien : dossier à caractère économique et/ou sociologique et/ou historique suivi de questions puis d'un entretien permettant d'apprécier la culture et les motivations du candidat.	2
➤ Langue vivante étrangère portant sur la même langue que celle choisie pour l'épreuve écrite. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général, économique et/ou sociologique.	2

III-3- LES CONCOURS D'ADMISSION SPÉCIFIQUES À UNE ECOLE

III-3-1-L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE CACHAN

ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE

A - CONCOURS ÉCONOMIQUES, DESIGN ET EPS

CONCOURS DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION

Épreuves écrites d'admissibilité	Durée	Coef-ficient	Épreuves orales d'admission (durées fixées par le jury)	Coef-ficient
Composition sur un sujet d'ordre économique et social <i>Mercredi 22 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	4	Interrogation sur un sujet d'ordre économique et social	3
Composition de droit civil <i>Jeudi 23 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	4	Langue vivante étrangère (même langue que celle choisie à l'écrit)	2
Épreuve écrite d'admission - Langue vivante étrangère (1) choix définitif à l'inscription <i>Jeudi 23 avril 2009 de 14h30 à 16h30</i>	2 h	1		
Épreuve à options (choix définitif à l'inscription) : - Composition de droit commercial - Composition de droit public - Composition de mathématiques appliquées et statistiques <i>Vendredi 24 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	4	Entretien prenant la forme d'un exposé du candidat à partir d'un texte contemporain à caractère juridique, économique ou social suivi de questions permettant d'apprécier la culture et les motivations du candidat	5

(1) L'épreuve de langue vivante étrangère porte au choix du candidat sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien ou russe. Les épreuves écrite et orale portent sur la même langue. L'épreuve écrite consiste en un exercice de version, portant sur un texte d'intérêt général, juridique, économique et/ou social, éventuellement complété par un exercice d'expression dans la langue étrangère choisie, en réponse à une ou deux questions sur le texte.

L'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé. L'épreuve orale comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général, juridique, économique et/ou social. Cette épreuve peut se dérouler partiellement en laboratoire de langues. L'usage d'un dictionnaire est interdit.

CONCOURS ÉCONOMIE ET GESTION

Ce concours comporte quatre options :

Option économique et de gestion - Option scientifique - Option économique - Option technologique

Option I : Option économique et de gestion

Épreuves écrites d'admissibilité	Durée	Coef-ficient	Épreuves orales d'admission	Coef-ficient
Composition d'analyse économique générale <i>Mardi 21 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	4	Entretien à partir d'un document à caractère économique et social remis au candidat 30 min avant l'épreuve	2
Composition de mathématiques et statistiques <i>Mercredi 22 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	4		
Epreuve à options (choix définitif à l'inscription) : - Option dominante gestion (usage du plan comptable autorisé) - Option dominante économique <i>Jeudi 23 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	2	Langue vivante étrangère (1)	1
Épreuve écrite d'admission - Composition d'analyse monétaire et/ou politique économique <i>Vendredi 24 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	2	Interrogation d'analyse économique	2

(1) L'épreuve de langue vivante étrangère pour l'option I porte au choix du candidat sur l'une des langues vivantes suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien ou russe. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général, économique et/ou social. Cette épreuve peut se dérouler partiellement en laboratoire de langues. L'usage d'un dictionnaire est interdit.

L'épreuve d'entretien prend la forme d'un exposé du candidat à partir d'un document, suivi de questions permettant d'apprécier la culture et les motivations du candidat.

Options II - III - IV : Option scientifique - Option économique - Option technologique

L'admissibilité pour ces trois options est donnée par l'admissibilité dans la voie correspondante, à la même session, aux concours de trois des Grandes Écoles de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP-EAP). Pour ces options le classement des candidats sera effectué sur les épreuves d'admission : il s'agit d'un classement inter-options.

Les candidats désirant, en cas d'admissibilité, passer les épreuves orales du concours économie et gestion pour ces trois options doivent s'inscrire par Internet selon la procédure indiquée dans la notice des Grandes Écoles de Commerce et Management. Les candidats peuvent s'adresser à :

*Direction des admissions et concours
B.P. 31 - 78354 JOUY EN JOSAS CEDEX*

Épreuves orales d'admission					
Option II, scientifique		Option III, économique		Option IV, technologique	
	Coef.		Coef.		Coef.
Entretien à partir d'un document à caractère économique ou social remis au candidat 30mn avant l'épreuve	2	Entretien à partir d'un document à caractère économique ou social remis au candidat 30mn avant l'épreuve	2	Entretien à partir d'un document à caractère économique ou social remis au candidat 30mn avant l'épreuve	2
Mathématiques	2	Mathématiques	2	Mathématiques	2
Interrogation d'histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain	1	Interrogation d'analyse économique et d'histoire des économies et des sociétés contemporaines	1	Interrogation d'analyse et / ou de politique économique	1

L'épreuve d'entretien prend la forme d'un exposé du candidat à partir d'un document, suivi de questions permettant d'apprécier la culture et les motivations du candidat.

CONCOURS DESIGN

Épreuves écrites d'admissibilité	Durée	Coef-ficient	Épreuves pratiques et orales d'admission	Durée	Coef-ficient
Dissertation de philosophie générale de l'art <i>Mardi 21 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	5	Création industrielle : espace	10 h	5
Dissertation d'histoire de l'art <i>Mercredi 22 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	5	Langue vivante étrangère : choix à l'inscription (1)		2
Compréhension 3 D <i>Jeudi 23 avril 2009 de 8h30 à 12h30</i>	4 h	5	Présentation de l'épreuve de création industrielle : espace		4
Expression graphique, chromatique ou volumique <i>Vendredi 24 avril 2009 de 8h30 à 14h30</i>	6 h	5	Création industrielle : produit	10 h	5
			Présentation de l'épreuve de création industrielle : produit		4

L'épreuve d'histoire de l'art porte sur un sujet choisi dans un programme fixé tous les deux ans par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

(1) Pour l'épreuve orale de langue vivante étrangère, les candidats peuvent choisir lors de leur inscription entre : allemand, anglais, italien, espagnol ou russe. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte général ou artistique, suivis d'une conversation. Cette épreuve peut se dérouler partiellement en laboratoire de langues. L'usage d'un dictionnaire est interdit.

CONCOURS EPS

Le concours Education physique et sportive comporte les épreuves suivantes

Épreuves écrites d'admissibilité	Durée	Coef-ficient	Épreuves orales d'admission	Coefficient
Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives <i>Mardi 24 mars 2009 de 14h à 18h</i>	4 h	6	Épreuve relative aux activités physiques, sportives et artistiques	5
Composition de sciences de la vie et activité physique <i>Mercredi 25 mars 2009 de 9h à 12h</i>	3 h	4	Épreuve de langue vivante étrangère (même langue que celle choisie à l'écrit)	2
Composition de sciences humaines et sociales et activité physique <i>Mercredi 25 mars 2009 de 14h à 17h</i>	3 h	4		
Épreuve écrite d'admission	Durée	Coef-ficient	Épreuves de pratique sportive d'admission	Coefficient
Épreuve de langue vivante étrangère (programmée pendant les épreuves orales)	2 h	2	1 - obligatoire : natation, 200 m nage libre	2
			2 - de polyvalence : au choix* : - danse - badminton - escalade - handball	3
			3 - d'option : au choix* : - saut en longueur - gymnastique au sol - judo - course : 400 m	4

* Choix définitif lors de l'inscription.

L'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte au choix du candidat sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression dans la langue étrangère choisie, en réponse à une ou deux questions sur le texte. L'usage d'un dictionnaire est interdit.

L'épreuve orale de langue vivante étrangère comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général ou sportif. Pour la présentation de l'épreuve orale d'admission, l'usage d'un dictionnaire est interdit.

IV- INSCRIPTION ET INTÉGRATION DANS LES ÉCOLES

IV-1- MODALITÉS D'INSCRIPTION PAR INTERNET

Concours sciences des filières MP, PC, BCPST, PSI, PT, TSI : <http://www.scei-concours.fr>
du vendredi 5 décembre 2008 au jeudi 15 janvier 2009 minuit

Concours des filières littéraires, économiques et sociales : <http://www.concours-bce.com>
du vendredi 5 décembre 2008 au jeudi 15 janvier 2009 minuit

Concours Design et EPS – admission à l'ENS de Cachan : <http://www.interens.org>
du vendredi 5 décembre 2008 au jeudi 15 janvier 2009 minuit

***Concours post DUT, BTS (génie électrique, génie mécanique, génie civil) : <http://www.concours-ensea.org>**

du lundi 12 janvier 2009 au lundi 9 mars 2009 minuit

***Second concours des ENS (Paris) et Lyon : www.interens.org**
du jeudi 26 février au lundi 20 avril 2009 minuit

* Concours pour lequel les procédures à suivre ne sont pas celles ci-dessous mais sont indiquées sur les sites Internet d'inscription ou interens.org

I - Procédure d'inscription

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, commune à plusieurs concours et gérée par le service concours écoles d'ingénieurs [scei], qui comprend 3 phases obligatoires :

- Saisie et validation des données**
- Edition du bordereau « Pièces justificatives »**
- Envoi des pièces justificatives**

1 - Saisie et validation des données

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription unique et un code-signature confidentiel qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le SCEI - en cas de problème, appeler le : 05.62.47.33.43.

Après la saisie des informations demandées, le **candidat imprimera lui-même son dossier**.

Il vérifiera ensuite l'exactitude des informations saisies et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires sur Internet.

Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.

L'inscription est validée lorsque la mention " dossier validé " apparaît à l'écran.

Le candidat pourra, jusqu'au 15 janvier 2009, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : « dossier validé »).

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du ou des concours présentés et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission dans une école.

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 janvier 2009
Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a fait l'objet, au préalable,
d'une inscription sur le site Internet**

2 - Édition du bordereau « Pièces justificatives »

Le bordereau « Pièces justificatives » sera disponible sur le site Internet à partir du 16 janvier 2009.
Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.

3 - Envoi des pièces justificatives

Le candidat devra adresser, pour une réception au plus tard le 31 janvier 2009 (par l'intermédiaire de son lycée s'il est scolarisé), le bordereau « Pièces justificatives », signé et accompagné des pièces justificatives demandées, à l'adresse suivante :

- CONCOURS SCIENCES, FILIÈRES MP, PC, PSI, TSI : École Centrale Paris - SCEI - Service concours - Grande voie des Vignes - 92295 CHÂTENAY MALABRY Cedex,
- CONCOURS SCIENCES, FILIÈRE PT : Service concours Banque PT, 24 rue Pinel – 75013 PARIS,
- CONCOURS SCIENCES, FILIÈRE BCPST : SCAV / SCEI Filière BCPST - Service concours - 16 rue Claude Bernard - 75231 PARIS Cedex 05,
- CONCOURS DES FILIÈRES LITTÉRAIRES, concours Groupe A/L, concours LSH (SÉRIE LETTRES ET ARTS, SÉRIE LANGUES VIVANTES, SÉRIE SCIENCES HUMAINES) :
SCGC inter ENS – 61, avenue du Président Wilson - 94235 CACHAN Cedex,
- CONCOURS DE LA BANQUE SCIENCES SOCIALES (ULM-CACHAN-LSH-ENSAE-INSEE), Direction des admissions et concours de la CCIP – BP 31 – 78354 JOUY EN JOSAS
- CONCOURS SPÉCIFIQUES de l'ENS de Cachan :
DROIT, ÉCONOMIE, GESTION : ENS Cachan – Serv. concours, D1/D2 - 94235 Cachan Cedex
ÉCONOMIE - GESTION Option 1 : ENS Cachan – Serv. concours, D1/D2 - 94235 Cachan Cedex
ÉCONOMIE - GESTION Option 2, 3, 4 : DAC CCIP – BP 31 – 78354 JOUY EN JOSAS
DESIGN : ENS de Cachan, Service concours, concours DESIGN - 94235 CACHAN Cedex
EPS : ENS de Cachan, Service concours, concours EPS - 94235 CACHAN Cedex

L'inscription au(x) concours sera rejetée si l'ensemble des pièces justificatives n'est pas parvenu pour le 31 janvier 2009, délai de rigueur

IMPORTANT : Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone...) sur le serveur Internet. Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

II – Pièces justificatives

Elles sont à fournir en un seul exemplaire dans le cadre de l'inscription commune.

Les documents exigés pour l'inscription aux concours des Écoles normales supérieures sont :

- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité française** (pour les candidats français), **de la carte nationale d'identité ou du passeport** (pour les candidats étrangers) :
Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée) et en cours de validité.
Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises seront acceptées.

Justificatif du Service national :

Est à produire (voir tableau p. suivante), en fonction de l'âge du candidat pour le 15 janvier 2009 date de clôture des inscriptions :

- une photocopie du certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**
ou, à défaut, **une photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement**
ou **un certificat de position militaire** (indiquant que le candidat est en règle au regard des obligations du service national) :

- soit parce qu'il n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions d'Appel de Préparation à la Défense à laquelle il était convié et se trouve en instance de convocation (attestation provisoire : imprimé n°106/213)

- soit parce qu'il est un grand infirme ou atteint d'une maladie invalidante ou d'un handicap le rendant inapte à répondre à l'APD (Article R112-7 nouveau du code du service national).

Justificatif à produire :

CANDIDATS	DATE DE NAISSANCE	JUSTIFICATIF A PRODUIRE
Garçons et filles, de nationalité française, né(e)s :	Avant le 16 janvier 1984	Aucun
	Du 16/01/1984 au 15/01/1991 inclus	Certificat JAPD Ou : Attestation provisoire (avec date de validité) Ou : Attestation d'exemption
	Du 16/01/1991 au 15/01/1993 inclus	Attestation de recensement (Ou certificat JAPD si participation à la JAPD)
	Après le 15/01/1993	Aucun

Les candidats ayant la double nationalité doivent produire ces justificatifs.

Les candidats ne possédant pas la nationalité française au 15 janvier 2009 n'ont rien à fournir.

Les candidats venant d'acquérir la nationalité française doivent fournir une attestation de recensement.

/// Candidats boursiers du gouvernement français (Bourses de l'Enseignement supérieur, du CROUS, EGIDE...) :

Photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, authentifiée par le chef d'établissement. Ils devront obligatoirement mentionner sur ce document leur numéro d'inscription.

/// Candidats pupilles de la Nation :

Extrait d'acte de naissance portant la mention : "pupille de la Nation"

/// Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique pouvant bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves, **doivent signaler** leur handicap lors de l'inscription sur Internet. **Ils impriment eux-mêmes le document dans lequel figurent les instructions concernant la constitution et l'envoi de leur dossier médical**. Après avis **obligatoire** du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement.

III - Convocations aux épreuves écrites

Les candidats régulièrement inscrits devront imprimer leur convocation à partir du site **interens.org**. Cette convocation mentionnera leurs choix d'option(s), de langue(s) et de concours auxquels ils sont tenus de se conformer au cours des épreuves.

IV - Epreuves orales et pratiques

Les candidats admissibles sont convoqués aux épreuves orales suivant des modalités propres à chaque École.

Pour certains concours et banques d'épreuves, les candidats doivent s'inscrire par Internet ou auprès d'un secrétariat spécifique ouvert après la publication des résultats d'admissibilité. Les coordonnées et heures d'ouverture sont indiquées sur les sites internet des Écoles.

Les épreuves orales se dérouleront selon les modalités propres aux concours ou banques d'épreuves.

V - Résultats

Les résultats d'admissibilité et d'admission seront affichés dans les Écoles les jours des délibérations des jurys.

Ces dates seront disponibles sur les sites **internet des ENS**.

Ces résultats pourront être consultés sur le site **www.interens.org** et sur les **sites internet des ENS**.

➤ **Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

IV-2- PROCÉDURE D'INTÉGRATION DANS LES ÉCOLES

IV-2-1 Candidats des concours scientifiques inscrits sur www.scei-concours.fr

Les candidats « classés » sont seuls susceptibles d'être admis dans les Écoles en fonction de leur rang de classement, des préférences qu'ils auront exprimées et des places disponibles dans les Écoles.

Les élèves sont appelés sur listes complémentaires dans l'ordre de mérite à la suite des démissions.

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur les programmes et les débouchés offerts par chacune des Écoles avant d'effectuer leur classement préférentiel par Internet.

Entre le 1^{er} juillet et le 22 juillet 2009 minuit et à l'aide de leur numéro d'inscription puis de leur code-signature confidentiel, les candidats admissibles doivent établir (par Internet : <http://www.scei-concours.fr/>) une liste classée par ordre de préférence, de toutes les Écoles qu'ils souhaiteraient intégrer, y compris les Écoles ne figurant pas dans cette notice.

Après le 22 juillet 2009 minuit, les candidats ne pourront plus modifier leur classement préférentiel. Ils éditeront eux-mêmes leur liste de vœux. Aucun document ne leur sera adressé par les services des concours.

La 1ère proposition d'admission dans une École pourra être consultée le jeudi 30 juillet 2009 à 14h.
Les candidats devront répondre à cette première proposition :

entre le jeudi 30 juillet 14h et le samedi 1^{er} août minuit.

Les propositions suivantes pourront être consultées tous les mercredis à 14h.
entre le mercredi 26 août et le mercredi 9 septembre.

Les candidats devront consulter et répondre à chaque proposition par Internet ou par téléphone entre le **mercredi 14h et le vendredi 14h**.

➤ **Toute absence de réponse dans les délais**, à chaque proposition faite par le service des concours entraînera la démission automatique du candidat.

➤ Dès lors qu'une proposition d'admission dans une École aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'admission dans l'une des Écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

➤ Les candidats pourront, (sauf du mardi 12h au mercredi 14h) renoncer à une ou plusieurs Écoles placées dans leur liste de vœux avant la proposition d'admission. **Ce choix sera alors irréversible.**

Les candidats en « OUI MAIS » ou en « OUI DÉFINITIF » absents le jour de la rentrée à l'École seront démissionnés de l'ensemble des Écoles

« le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'admission dans les Écoles »

Une brochure détaillée, intitulée « intégrer une école », sera remise aux candidats pendant les oraux.

IV-2-2 Candidats des autres concours

Les candidats « classés » sont seuls susceptibles d'être admis dans les Écoles en fonction de leur rang de classement et des places disponibles.

Chaque École procède à l'appel des candidats classés à ses concours.
